



LA VIE POLITIQUE

À la question "Comment votent les Polynésiens?", la simple lecture des cartes présentant les résultats des élections présidentielles de 1981 et de 1988 ne saurait apporter une réponse précise et suffisante. En 1981 en effet, cette consultation électorale prend dès le premier tour l'allure d'un duel opposant Jacques CHIRAC à Valéry GISCARD d'ESTAING, François MITTERRAND n'obtenant guère que 8,3 % des suffrages exprimés au premier tour, et 23,3 %, quinze jours plus tard (Tableau 1). Apparemment, le clivage droite-gauche ne semble pas avoir de signification particulière en Polynésie française.

En 1988 pourtant, on assiste à un nouveau duel opposant cette fois le Président socialiste sortant à son premier ministre RPR, duel qui se solde par un résultat de 43,7 % en faveur de F. MITTERRAND au premier tour (54,3 % au second tour), contre 40,1 % à J. CHIRAC (45,3 % au soir du 8 mai).

Faut-il y voir un glissement à gauche du Territoire, ou bien un alignement de la vie politique locale sur les enjeux et les clivages de la vie politique métropolitaine? À la vérité, la lecture de ces résultats ne saurait être faite qu'à la lumière des soutiens dont ont bénéficié les candidats nationaux, de la part des formations politiques polynésiennes, et avant tout, sous l'angle des enjeux que représentent ces élections pour le Territoire de la Polynésie française.

Avant de revêtir une dimension nationale, les élections présidentielles sont donc un test local, qui intervient souvent à faible distance d'élections communales ou territoriales et permet de mesurer l'évolution du rapport des forces politiques polynésiennes, d'une manière qui échappe totalement aux cadres d'interprétation métropolitains. Mais pour mieux analyser les résultats des élections de 1981 et de 1988, peut-être faudrait-il, tout d'abord, examiner la structure du champ politique en Polynésie, et les facteurs déterminants du vote des électeurs polynésiens.

LA NOUVEAUTÉ DE LA VIE POLITIQUE EN POLYNÉSIE

La vie politique est une chose récente dans le Territoire. Jusqu'en 1945, les habitants des cinq archipels qui formaient à l'époque les Établissements Français d'Océanie étaient répartis en deux catégories: les citoyens et les sujets français, selon que leur île faisait, ou non, partie du royaume des POMARE lorsqu'intervint le don par POMARE V de ses "États" à la France, le 29 juin 1880. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que se met en place une véritable représentation politique des populations locales, lesquelles ont accès, pour la première fois, au droit de vote en 1947. C'est alors que peut se développer une vie politique proprement dite et que naissent des partis politiques, longtemps dominés par des Métropolitains et quelques rares "Demis", à l'exception peut-être du **Rassemblement des Populations Tahitiennes** (RDPT) fondé par Pouvanaa A OOPA. Créé en 1949, ce parti progressiste, qui réclame l'autonomie interne de la Polynésie française, davantage de justice sociale et la résolution des problèmes fonciers des Polynésiens, domine la scène politique jusqu'en 1958.

Le référendum du 28 septembre 1958 marque la défaite d'un RDPT divisé sur la question du "NON" au général de GAULLE pour lequel milite Pouvanaa A OOPA, et qui équivaut à un "OUI" à l'indépendance. Le "NON" l'emporte seulement aux îles Sous-le-Vent, avec 55,3 % des voix (notamment à Huahine et Tahaa), ainsi qu'à Moorea. Les îles Australes ont voté à 63,3 % en faveur du maintien dans la République française, l'archipel des Tuamotu-Gambier à 84,8 %, les îles Marquises à 89,6 %.

Certes, Pouvanaa A OOPA a bénéficié de très peu de moyens matériels pour mener sa campagne, et l'administration a usé de son influence pour dissuader les populations de suivre le *metua* (père spirituel). Mais l'expérience de 1958 montre bien que l'on ne saurait assimiler sans risque vote indépendantiste et vote autonomiste. La population des îles Australes, très favorable à l'autonomie interne, a refusé l'indépendance. De même, les partis **pouvanistes**, **Here Aia** et **Ea Api**, nés en 1962 à la suite de la dissolution du RDPT, œuvrent-ils tout au long des années 1962 à 1977 en faveur de l'autonomie interne mais non de l'indépendance. L'héritage "pouvaniste" est donc un héritage dont beaucoup se réclament, sans toutefois pouvoir justifier une filiation quelconque.

Outre le courant "autonomiste", la seconde grande sensibilité politique fortement représentée aux îles Marquises et Tuamotu-Gambier, est le courant **gaulliste**. Le général de GAULLE incarne traditionnellement l'image d'une France forte et rayonnante, d'une France libre pour laquelle certains ont combattu vaillamment durant la seconde guerre mondiale (Pouvanaa A OOPA faisait lui-même partie des volontaires du Bataillon du Pacifique, lors de la première guerre mondiale).

C'est donc autour de cette structure bipartisane du courant gaulliste et du vote "autonomiste" que s'organise la vie politique du Territoire, depuis 1945. Si gaullisme et "autonomisme" s'opposent souvent, il s'agit plutôt de deux héritages différents, et non de deux tendances politiques contradictoires et forcément antagonistes. Ainsi, le

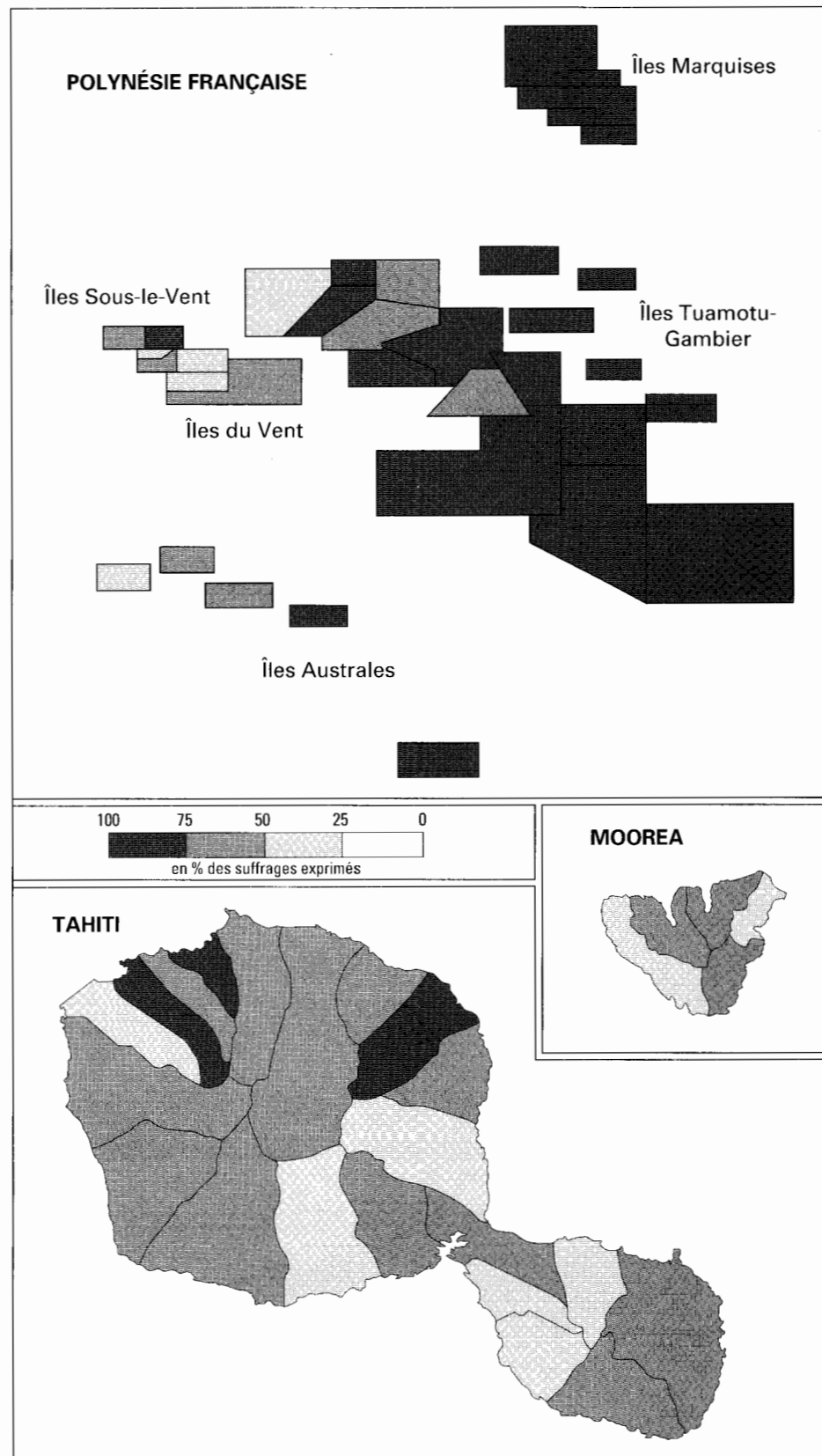


Fig. 1: Référendum du 28 septembre 1958, pourcentage des "OUI"

résultat largement positif du référendum de 1958 (64,4 % de "OUI") n'est-il pas un désaveu pur et simple de Pouvanaa A OOPA. L'attachement historique et sentimental des Polynésiens au Général de GAULLE l'emporte sur le pari de l'aventure de l'indépendance que lance le chef du RDPT, ce qui ne signifie nullement que 65 % des électeurs ne reconnaissent plus le *metua*, ni qu'ils rejoignent le camp des adversaires de l'autonomie interne que sont les gaullistes de l'époque.

LES ENJEUX NATIONAUX ET LOCAUX

Les résultats des élections présidentielles de 1981 et de 1988 s'expliquent sans doute plus facilement si l'on se réfère à ces éléments d'histoire politique polynésienne. En 1981, les partis "autonomistes" constituant le "Front Uni" disposent de la majorité à l'Assemblée Territoriale, et depuis quatre années dirigent le Territoire par l'intermédiaire du Conseil de Gouvernement. Ils appellent à voter massivement en faveur du Président sortant, V. GISCARD d'ESTAING, pour le remercier d'avoir accordé au Territoire, en 1977, ce statut d'autonomie interne pour lequel ils s'étaient tant battus. Bien qu'ils aient soutenu F. MITTERRAND en 1974, croyant que, s'il était élu, celui-ci accèderait plus facilement à leurs revendications, ils font donc campagne pour V. GISCARD d'ESTAING en 1981, tandis que F. MITTERRAND n'est soutenu que par le seul parti indépendantiste, socialiste et autogestionnaire **La Mana Te Nunaa**, dont le secrétaire général Jacqui DROLLET est le mandataire. Enfin, J. CHIRAC, candidat gaulliste, est le candidat officiel du RPR local, le **Tahoeraa Huiraatira**, présidé par Gaston FLOSSE.

Dans ces conditions, il est légitime de penser que, au premier tour des élections de 1981, les voix de V. GISCARD d'ESTAING (51,4 %) sont celles des électeurs "autonomistes", les voix de J. CHIRAC (35,9 %), celles des gaullistes du **Tahoeraa Huiraatira**, et que celles de F. MITTERRAND (8,3 %) proviennent essentiellement de l'électorat du **La Mana Te Nunaa**.

La répartition géographique des votes en fonction des différents candidats, selon les archipels, confirme cette hypothèse (Tableau 1). Ainsi, J. CHIRAC arrive-t-il en tête aux îles Marquises et aux Tuamotu-Gambier, îles dans lesquelles le gaullisme incarne parfaitement la fidélité historique à la France. C'est aussi aux îles Marquises que F. MITTERRAND obtient son plus mauvais résultat. Ce n'est pas vraiment une surprise, compte tenu de l'aversion des Marquisiens pour l'idée d'indépendance: F. MITTERRAND n'étant soutenu que par le **La Mana Te Nunaa**, ses adversaires ont beau jeu de prédire l'accession immédiate de la Polynésie française à l'indépendance en cas de victoire du candidat socialiste. Très logiquement, V. GISCARD d'ESTAING obtient ses meilleurs résultats aux îles Australes, terres de haute tradition autonomiste, et arrive également en tête à Tahiti et Moorea (îles du Vent). Il y dépasse même la barre des 50 % dans 8 communes sur 13, atteignant un maximum de 75,9 % dans la commune de Mataiea dont le maire, Milou EBB, est un "pilier" du **Here Aia**, principal parti autonomiste. Au second tour, son score y sera de 90,3 %. J. CHIRAC dépasse 50 % des voix dans trois communes: Pirae, commune urbaine dont G. FLOSSE, président du RPR local, est le maire depuis 1965, Teahupoo, commune de la presqu'île, voisine de Tautira, et Tautira dont le maire, Tutaha SALMON, sera élu député suppléant de G. FLOSSE deux mois plus tard, lui succédant en 1982 à l'Assemblée Nationale. La ville de Papeete, fief du **Here Aia**, vote à 64 % pour V. GISCARD d'ESTAING. Son maire, Jean JUVENTIN, sera élu député le 5 juillet 1981. En revanche, on peut s'étonner que la commune de Faa, qui portera à sa tête en 1983 un maire indépendantiste radical, Oscar TEMARU, président du **Front de Libération de la Polynésie**, vote encore à 54,5 % pour V. GISCARD d'ESTAING et à 28 % pour J. CHIRAC, F. MITTERRAND n'y recueillant que 11,2 % des voix. Aux îles Sous-le-Vent, J. CHIRAC et V. GISCARD d'ESTAING se partagent les voix des électeurs. On enregistre une nette progression du candidat gaulliste par rapport à 1974 (J. CHABAN DELMAS n'y avait obtenu que 20,4 % des voix), qui s'explique par une meilleure implantation du RPR local (le **Tahoeraa Huiraatira**), et une certaine perte de vitesse des partis "autonomistes" traditionnels qui soutiennent le Président sortant. Au total, les élections présidentielles du 26 avril 1981 sont une victoire pour les partis "autonomistes". F. MITTERRAND ne dépasse jamais 30 % des voix, à l'exception d'une île de l'archipel des Tuamotu, Hereheretue, qui ne compte que 11 électeurs.

Tableau 1: Résultats des élections présidentielles de 1981 et de 1988 (premier tour), en Polynésie française et par archipel (en %)

	POLYNÉSIE FRANÇAISE	Îles du Vent	Îles Sous-le-Vent	Îles Marquises	Tuamotu Gambier	Îles Australes
1981						
V. GISCARD D'ESTAING	51,4	53,3	44,2	44,7	43,2	61,8
J. CHIRAC	35,9	34,4	41,0	48,6	44,2	22,9
F. MITTERRAND	8,3	8,0	12,1	3,3	7,9	8,1
1988						
F. MITTERRAND	43,7	43,9	47,4	31,6	40,1	45,8
J. CHIRAC	40,1	37,7	43,6	58,4	51,1	36,9

En 1988, les données de la géographie électorale polynésienne varient radicalement. Au duel V. GISCARD d'ESTAING / J. CHIRAC succède un duel F. MITTERRAND / J. CHIRAC, et, à quelques exceptions près, le vote en faveur du candidat socialiste se calque géographiquement sur le vote en faveur de V. GISCARD d'ESTAING en 1981. Cette fois, les partis "autonomistes" traditionnels et les "partis autonomistes dissidents", issus des premiers, appellent à voter pour F. MITTERRAND, aux côtés du **La Mana Te Nunaa**. De son côté, J. CHIRAC bénéficie du soutien inflexible du **Tahoeraa Huiraatira** et de son président G. FLOSSE. Mais la démission de G. FLOSSE de son poste de Président du gouvernement territorial, en février 1987, et la scission du **Tahoeraa**, en décembre 1987, portent grandement atteinte au mouvement gaulliste en Polynésie française. Le nouveau Président du Territoire, Alexandre LÉONTIEFF, issu du **Tahoeraa** mais désormais opposé à G. FLOSSE, soutient lui aussi J. CHIRAC. Pourtant, les militants et certains responsables de son parti, le **Te Tiarama**, appellent à voter en faveur de F. MITTERRAND pour infliger un vote de sanction au Secrétaire d'État G. FLOSSE qui personnalise largement la campagne du candidat du RPR en métropole.

Dans ces conditions, on ne peut s'étonner de l'excellent score réalisé par le Président sortant. Le résultat du second tour sera presque identique à celui de la France métropolitaine, mais il s'explique par des raisons très différentes.

Les îles Marquises sont restées fidèles à J. CHIRAC, tout comme l'archipel des Tuamotu-Gambier. À l'inverse, et ce n'est pas une surprise, dans les îles Australes on vote en majorité pour F. MITTERRAND, même si le score du candidat RPR est relativement élevé à Rurutu ou à Rapa, communes dans lesquelles le parti de G. FLOSSE a beaucoup progressé entre 1982 et 1988. L'île de Raivavae est un cas à part puisqu'elle est la seule du Territoire avec la commune de Paea, à Tahiti, où l'on voit Raymond BARRE (candidat de l'UDF) arriver en tête, bénéficiant du soutien du maire suivi de sa population. À Paea, il obtient même 46,4 % des voix (à Raivavae, seulement 32,1 %), le maire Jacky GRAFFE ayant choisi depuis quelques mois de s'affilier au **Parti Républicain** de François LÉOTARD, et entretenant des liens étroits avec celui-ci. Ces deux cas isolés sont une démonstration parfaite du phénomène de "clientélisme", facteur essentiel du vote en Polynésie française. Comme les îles Australes et les îles du Vent, les îles Sous-le-Vent se prononcent en majorité pour F. MITTERRAND. L'île de Huahine dont le maire, officiellement gaulliste du **Te Tiarama**, laisse la liberté de vote à ses électeurs, est celle où le Président sortant totalise son meilleur score. Quant à R. BARRE, il est peu présent dans le scrutin (4,2 % de moyenne). Il obtient tout de même 8,8 % des voix dans l'île de Raiatea, dans la ville d'Uturoa (second centre administratif du Territoire) où il a dû bénéficier de l'appui d'un certain nombre de commerçants d'origine chinoise et de Métropolitains, pour qui sa candidature suscite davantage d'intérêt que pour les Polynésiens. Le même phénomène est à noter à Tahiti, puisque c'est, hormis le cas de la commune de Paea, en zone urbaine que R. BARRE avoisine ou dépasse le seuil de 10 % des voix.

À Tahiti et Moorea, F. MITTERRAND l'emporte largement dès le premier tour. Comme en 1981, J. CHIRAC dépasse la barre de 50 % des voix à Pirae, Teahupoo et dans une nouvelle commune, Vairao (voisine de la précédente). Et comme en 1981 (mais il s'agissait alors de V. GISCARD d'ESTAING), le candidat des "autonomistes" F. MITTERRAND obtient son meilleur score à Mataiea sur la côte ouest de Tahiti. Enfin, Papeete vote en majorité pour F. MITTERRAND (43,5 %), mais J. CHIRAC y améliore nettement son score (37,6 %), tandis que R. BARRE ne totalise que 12,3 % des suffrages exprimés. Le résultat du second tour (60,9 % des voix allant à F. MITTERRAND) montre un très bon report de voix en faveur du président

sortant, ce qui tendrait à prouver que les électeurs de R. BARRE ne sont pas forcément des électeurs "de droite" et, en tous cas, pas des électeurs proches du RPR. Un dernier phénomène mérite d'être signalé: celui du fort taux d'abstention dans la commune de Faaa (67,4 % de non votants, pour une moyenne de 44,9 % sur l'ensemble des îles du Vent), dont le maire indépendantiste avait appelé au boycott des élections.

Les résultats du premier tour des élections présidentielles de 1981 et de 1988 ont fait apparaître un certain nombre de phénomènes, comme l'abstentionnisme ou la non existence d'un clivage droite-gauche, sur lesquels il est possible de revenir en se référant à d'autres consultations électorales intervenues au cours de ces dernières années en Polynésie française. De même, et bien que ce point ne soit pas lié directement au type particulier de consultation que sont les élections présidentielles, on ne saurait omettre d'évoquer la montée d'un courant indépendantiste qui risque de jouer un rôle de plus en plus important dans la vie politique polynésienne, dans les années à venir.

L'ABSTENTIONNISME ET LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

La participation varie beaucoup selon la nature du scrutin organisé. Ainsi, le taux de participation le plus faible au cours de ces 25 dernières années est-il observé lors des élections européennes de 1979 (58,8 % pour l'ensemble des archipels), ou lors du référendum du 23 avril 1972 relatif à l'élargissement de la Communauté Économique Européenne (44,0 % de participation moyenne). À l'inverse, les taux de participation les plus élevés sont observés tout d'abord en 1958, lors du référendum du 28 septembre sur la Constitution de la cinquième République, avec 82 % de votants. Ce résultat est très compréhensible puisque du choix entre le "OUI" et le "NON" (pour lequel faisait campagne Pouvanaa A OOPA) dépend alors le maintien de la Polynésie au sein de la

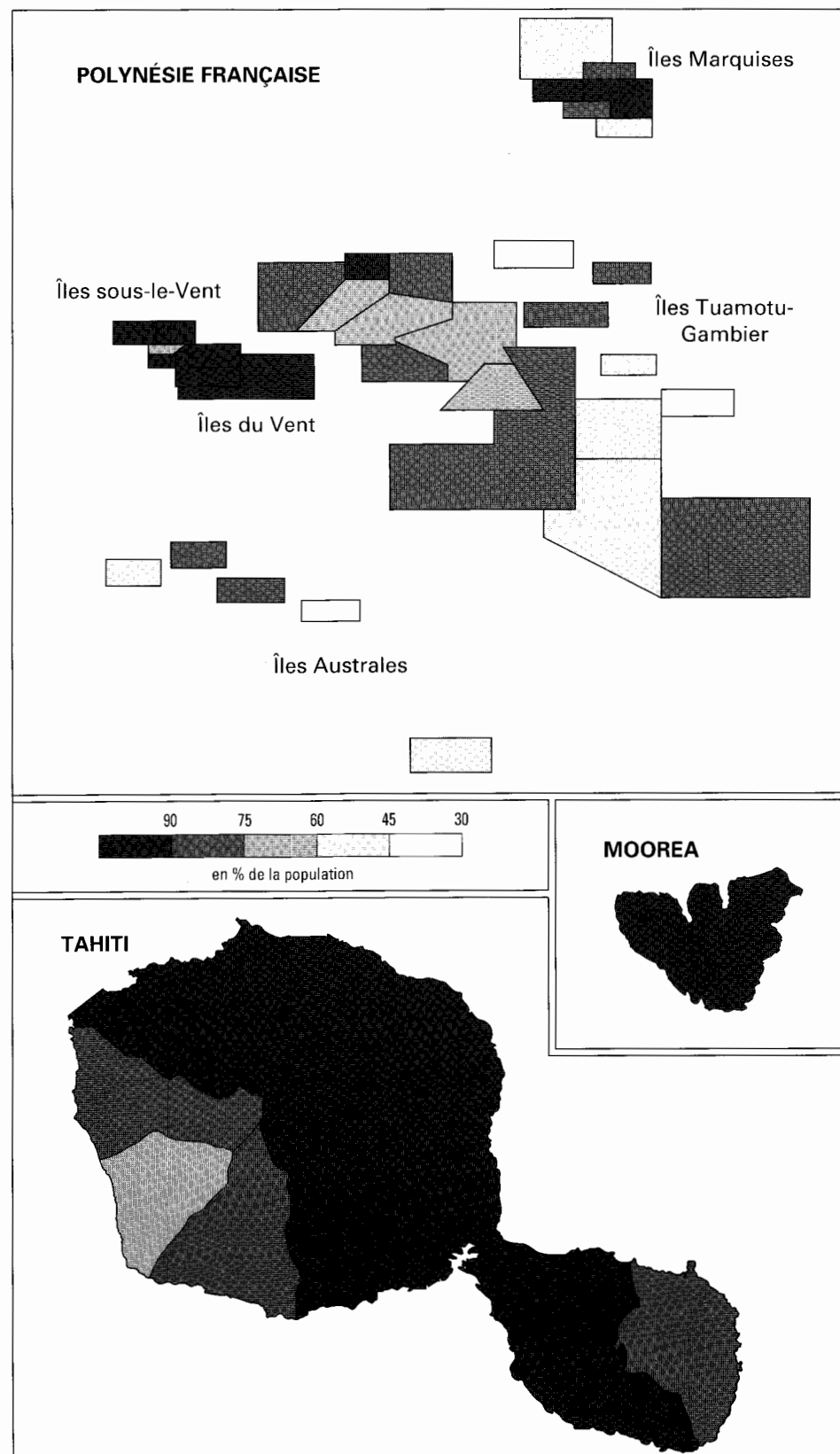


Fig. 2: Élections à l'Assemblée Européenne du 18 juin 1989, pourcentage des abstentions

République française, ou son accession à l'indépendance. De même, les élections législatives et territoriales de mars 1986 portent-elles le taux de participation à 73 %, un taux très élevé, surtout si l'on tient compte d'une légère tendance à la baisse générale de participation électorale amorcée au début des années 70.

Si l'on fait une moyenne par type d'élection, pour les 25 dernières années, on obtient un taux de participation de l'ordre de 65,5 % pour les présidentielles, 58,6 % pour les européennes, 68,3 % pour les législatives, et 68,6 % pour les élections territoriales. On observe toutefois des disparités géographiques importantes entre les archipels, quel que soit le type de scrutin, puisqu'aux îles Marquises la participation est régulièrement la plus élevée, atteignant souvent 80 %, alors que les îles de la Société, et surtout les îles du Vent, connaissent les taux de participation les plus faibles, mais aussi les plus proches de la moyenne du Territoire (du fait de l'importance numérique de leur population par rapport à l'ensemble de celle du Territoire).

Si les îles Marquises, ou même les îles Australes, connaissent des taux de participation élevés, c'est non seulement la preuve de l'intérêt de leurs habitants pour les consultations électorales, mais peut-être aussi une preuve de l'importance de la vie politique et communautaire dans ces îles, où les rapports sociaux traditionnels restent très marqués: le vote y est un acte social, autant et même davantage qu'un acte individuel. À Tahiti, au contraire, la multiplicité des activités, la plus grande mobilité sociale et géographique, et la moindre force de l'encadrement des structures traditionnelles (Église, et vie communautaire du district ou du quartier) expliquent sans doute une participation électorale plus faible. Par exemple, pour les élections présidentielles du 24 avril 1988, ce sont les îles Marquises (61,9 %) et les îles Australes (64,8 %) qui offrent les taux de participation les plus élevés, tandis que les îles du Vent n'atteignent qu'un taux de 55,1 % qui s'explique aussi, en partie, par la consigne d'abstention donnée par le "leader" indépendantiste O. TEMARU, maire de Faaa.

LE CLIVAGE "AUTONOMISTES" / GAULLISTES

Davantage qu'une ligne de démarcation droite-gauche, nous l'avons vu, l'opposition entre "autonomistes" et gaullistes sous-tend la vie politique polynésienne y compris dans le cas d'élection de dimension nationale. Reste donc à savoir, d'un point de vue géographique tout d'abord, comment a évolué cette opposition ces dernières années, et si elle ne tend pas à laisser place à d'autres clivages qui pourraient porter, non plus sur l'autonomie, mais, par exemple, sur l'indépendance.

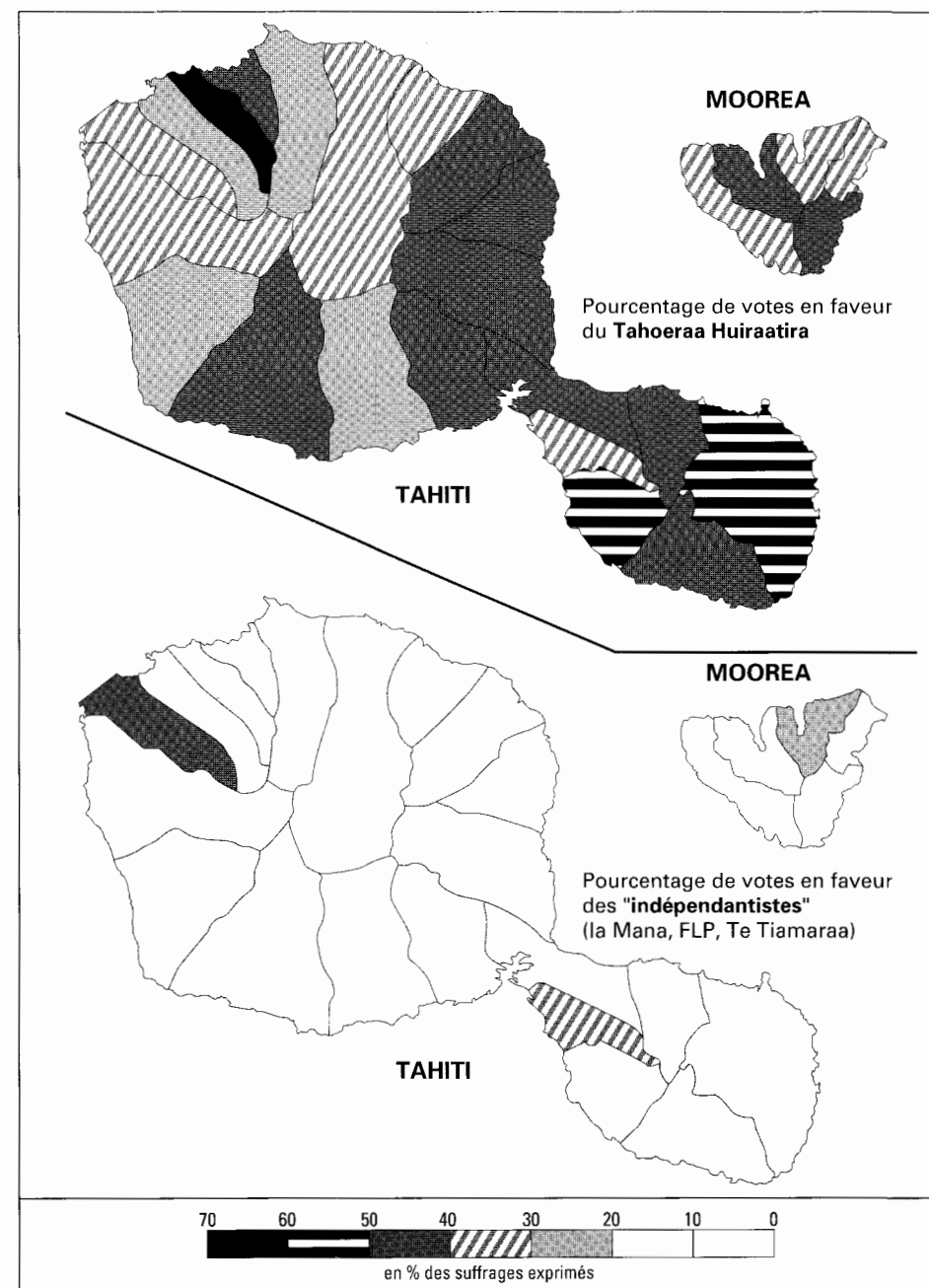


Fig. 3: Élections territoriales du 16 mars 1986 à Tahiti et Moorea

L'évolution de cette structure bipartisane entre 1962 et 1977 confirme l'enracinement du mouvement gaulliste dans les archipels des Tuamotu-Gambier et des Marquises, et celui du mouvement "autonomiste traditionnel" aux îles Australes et aux îles Sous-le-

Vent. Aux îles du Vent, il faut remarquer le "chassé-croisé" permanent entre l'alliance **Here Aia / Ea Api**, plus connue sous le nom de **Front Uni**, et les divers partis conservateurs et gaullistes (UT, UTD, Autahoeraa, puis Tahoeraa Huiraatira...). Aussi, lors des élections territoriales de 1962, les "anti-autonomistes" l'emportent-ils avec 45 % des voix (contre 40 % aux divers "pouvantistes"), tandis qu'en 1967, le **Front Uni** l'emporte avec 45 % des suffrages. Puis en 1972, la balance penche à nouveau en faveur des autonomistes, mais le **Front Uni** résiste: le duel de 1973 pour la députation, entre Gaston FLOSSE et Francis SANFORD, se solde par la victoire de ce dernier. Enfin, 1977 marque le retour du **Front Uni** au Gouvernement, porté par une majorité de 41 % des voix aux élections territoriales du mois de mai.

Sur la carte électorale de la Polynésie française, un bouleversement politique notable s'amorce à la fin des années 70 et se traduit par l'émergence d'une majorité **Tahoeraa Huiraatira** dans tous les archipels, à l'exception des îles du Vent et des îles Australes (où l'on enregistre pourtant, en 1982 et en 1986, une forte poussée gaulliste, le **Tahoeraa** obtient même 42,7 % des voix aux îles Australes en 1986). Les îles Sous-le-Vent, autrefois fief du RDPT, basculent aussi dans le camp gaulliste. Ce bouleversement de la carte électorale trouve son explication dans le fait que G. FLOSSE a repris à son compte l'idée de l'autonomie interne, après 1977, au point de se présenter bientôt comme le père du nouveau statut de 1984, dans la droite ligne de l'héritage de Pouvanaa A OOPA, soudain revendiqué de toutes parts et y compris par des "enfants très illégitimes".

L'alliance du **gaullisme** et de l'**autonomisme** ne pouvait conduire qu'au succès. Par ailleurs, le vieillissement du **Here Ai'a** et surtout du **Ea Api**, les divisions qui se produisent en leur sein (création du **Ai'a Api** par Émile VERNAUDON, puis du **Te Aratia o Te Nunaa** par Milou EBB), ainsi que l'émergence d'un courant indépendantiste qui recrute dans son électorat traditionnel, sont autant de raisons qui expliquent également le déclin du mouvement autonomiste d'autrefois. Face à lui, le **Tahoeraa Huiraatira** se pose comme un parti moderne, dynamique, et bien structuré. Les clivages idéologiques s'estompent, du moins pour ce qui est de la question de l'autonomie interne. Et le nationalisme polynésien se cristallise autour du chef charismatique G. FLOSSE, un second *metua* qui offre l'avantage de pratiquer également un nationalisme français rassurant pour ceux qui craignent la montée du courant indépendantiste. Pourtant, la démission soudaine de G. FLOSSE, intervenue en février 1987, et la scission du **Tahoeraa Huiraatira** à la fin de la même année, s'inscrivent comme autant d'éléments susceptibles de modifier une nouvelle fois les données de la carte électorale, mais dans un sens qui paraît cette fois de plus en plus flou.

LE VOTE INDÉPENDANTISTE

Le vote indépendantiste proprement dit n'apparaît réellement qu'en 1977, avec la double "entrée en course" du tout jeune parti **La Mana Te Nunaa**, et du parti de Charlie CHING, beaucoup plus radical.

Le parti socialiste autogestionnaire, **La Mana Te Nunaa**, se réclame de la démocratie, et ce n'est qu'en 1978 que ses instances dirigeantes optent clairement pour l'indépendance. Jusque-là, tous les autres candidats indépendantistes isolés ont échoué dans leurs tentatives au cours des élections territoriales où ils n'obtiennent jamais plus de 2 ou 3 % des suffrages exprimés. En 1977, le **La Mana Te Nunaa** n'obtient que 3 % des voix sur l'ensemble du Territoire, mais s'implante déjà aux îles Tuamotu où ce parti totalise 6,4 % des suffrages, et notamment à Fakarava et à Hao. De leur côté, le **Front de Libération de la Polynésie** d'Oscar TEMARU, le **Te Toto Te Tupuna** de Charles CHING et les autres petits partis indépendantistes ne rassemblent que quelques centaines de voix (aux îles du Vent et îles Sous-le-Vent). Le **La Mana Te Nunaa** est l'objet d'un rattrapage constant de la part du **FLP Tavini Huiraatira**, dont le futur président à vie, Oscar TEMARU, gagne la mairie de Faaa en 1983 et cristallise autour de lui les votes indépendantistes extrémistes. Le **La Mana Te Nunaa** se stabilise autour de 9 % des voix sur l'ensemble de la Polynésie française (10,73 % lors des élections territoriales de mai 1982, 8,06 % en mars 1986), avec une représentativité égale dans chaque archipel, à l'exception des îles Marquises, et avec des scores plus importants sur la côte est de Tahiti (Arua, Mahina), à Moorea, et aux îles Sous-le-Vent (toujours à Raiatea). La progression du **FLP Tavini Huiraatira** (qui passe de 1 % à 6,27 % des voix entre 1982 et 1986) repose à 55 % sur les voix de la commune de Faaa, tandis que les îles Sous-le-Vent (0,73 %), les îles Australes (0,75 %), les îles Marquises (0,29 %) et même encore l'archipel des Tuamotu-Gambier (2,82 %) ne réagissent pas à son appel.

B. SAURA

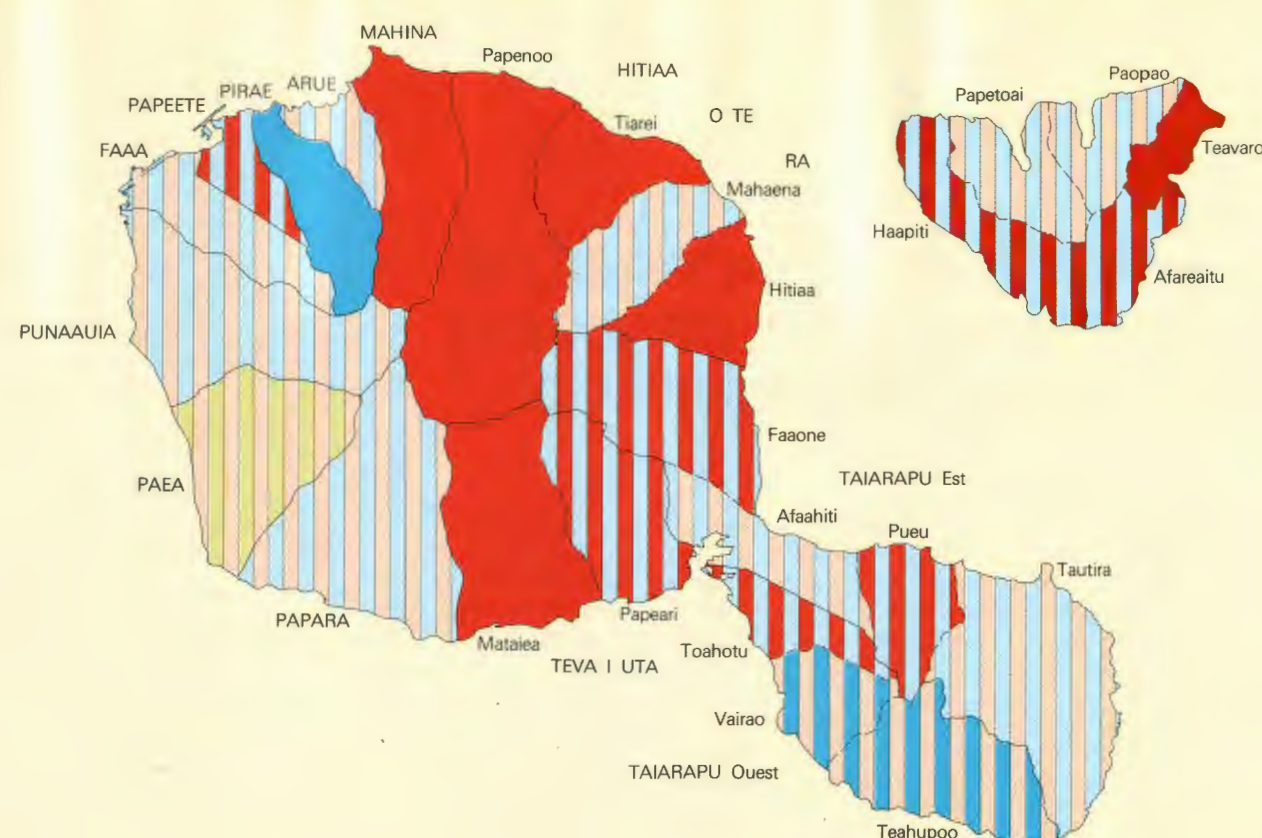
Orientation bibliographique

TEIHOTAATA (T.) - 1982 - 20 ans de consultations électorales en Polynésie française. Institut Territorial de la Statistique, Dossier n° 2, Papeete.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE : ENJEU NATIONAL OU LOCAL ?



1981
1^{er} tour



1988
1^{er} tour

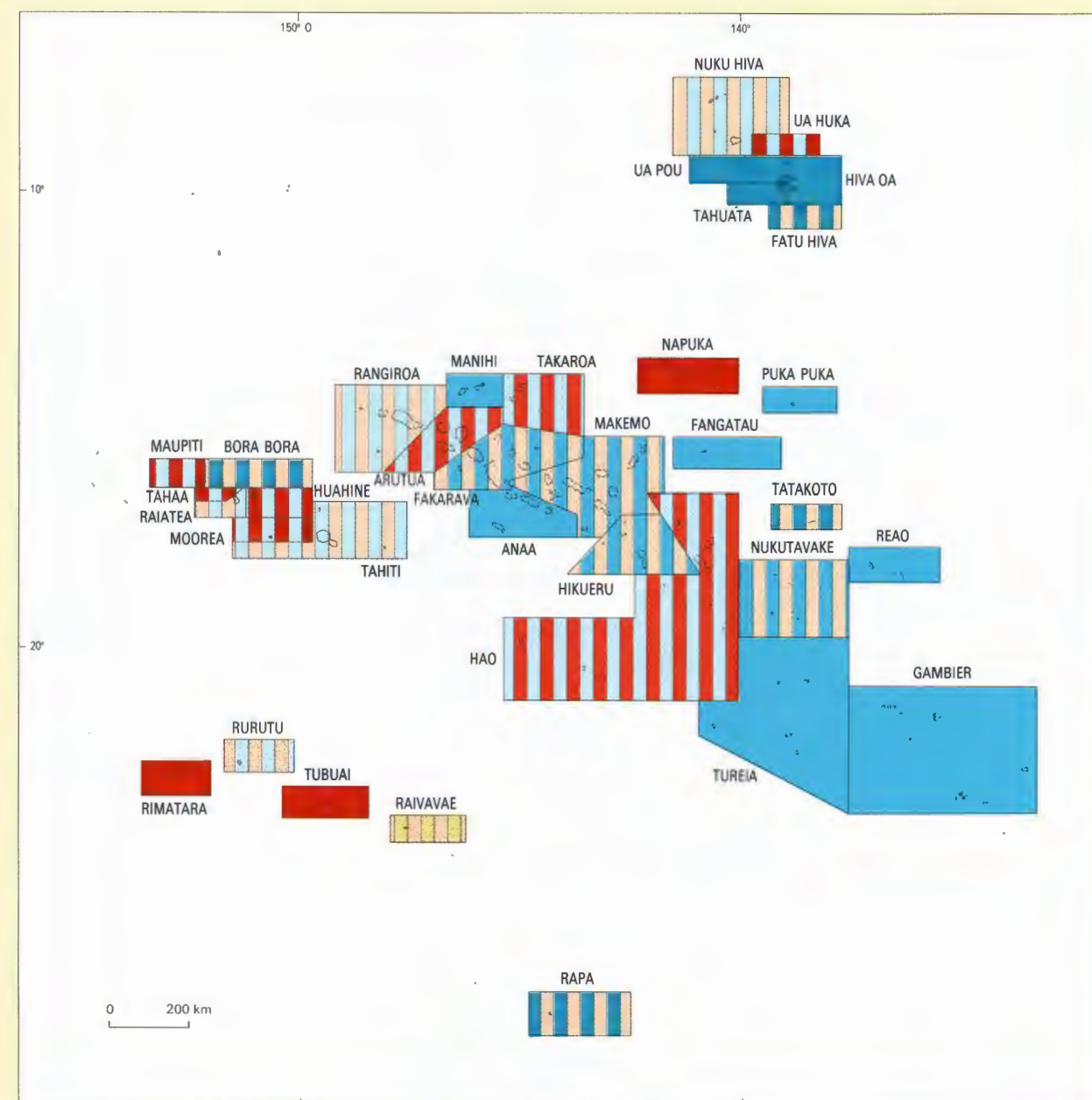
TEVA I UTA Commune
 Papeari Commune associée
 — Limite communale
 - - - Limite de commune associée



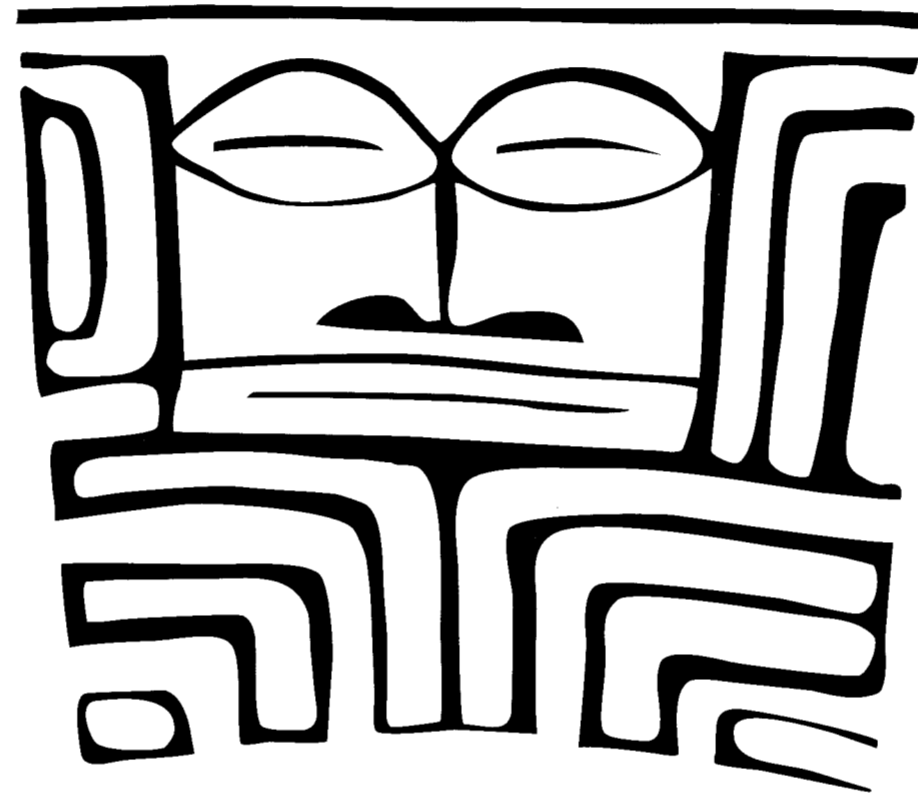
POURCENTAGE DE VOIX
PAR RAPPORT AUX SUFFRAGES EXPRIMÉS

	CANDIDATS		
	F. MITTERRAND	* V. GISCARD D'ESTAING R. BARRE	J. CHIRAC
de 33 à 50 %	[Pattern]	[Pattern]	[Pattern]
> 50 % et un autre candidat dépasse 33 %	[Pattern]	[Pattern]	[Pattern]
> 50 % et aucun autre candidat n'obtient 33 %	[Pattern]	[Pattern]	[Pattern]

* 1981 : V. GISCARD D'ESTAING
1988 : R. BARRE



ATLAS



DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM

Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

*Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer
et du Gouvernement de la Polynésie française*

Paris 1993

ORSTOM
Éditions

© ORSTOM 1993
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM
213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
pour leur collaboration et leur aide précieuses.